



Siège : Maison des Initiatives – Parc Kennedy – Bâtiment C
285 Rue Gilles Roberval - CS52030- 30900 NIMES
Tél : 08.20.20.11.90 – Télécopie : 04.66.02.42.32
Site : www.fnae-zus.org - Courriel : contact@fnae-zus.org

*« Echanger et mutualiser nos expériences
pour mieux réussir »*

Nîmes le 28 novembre 2011

Lettre ouverte à Mesdames et Messieurs les Sénateurs

Bien souvent décrié à cause d'un fort déficit d'information, le dispositif Zone Franche Urbaine, va bénéficier d'une nouvelle prorogation d'ouverture de droits. Et ce grâce à la décision que le Ministre de la Ville, Monsieur Maurice LEROY a prise en accord avec tous les services de l'Etat, après consultation des intervenants dans les territoires concernés.

Il s'agit donc bien d'une incontestable reconnaissance dont nous ne pouvons que nous réjouir.

Déjà en 2008, lors de la discussion du PLF pour 2009, les Sénateurs avaient manifesté leur unanimité pour s'opposer à la réduction des règles et permettre ainsi la bonne continuité du dispositif en cours, avec l'efficacité qui lui est reconnue (depuis peu) en matière des résultats obtenus au niveau des créations d'activités et d'emplois.

En effet, nul ne peut contester aujourd'hui, les 250 000 établissements et les 600 000 emplois qui ont été ainsi créés. Ni le fait établi (par la Banque de France) qu'un euro d'investissement public a induit six euros d'investissements privés, générant une recette de TVA de 1,6 euros !

C'est donc en toute confiance que la FNAE-ZUS qui anime le Collectif de défense des droits ZFU, s'adresse à vous pour vous demander de doter les intervenants du terrain, entrepreneurs et collectivités, de l'ensemble des outils indispensables à la pleine réussite du nouveau challenge qui nous est proposé.

Toutes ces mesures sont développées dans le contenu de 5 amendements qui seront défendus en Commission des finances et en séance publique par la Sénatrice Fabienne KELLER.

Ces amendements découlent de travaux sérieux et incontestables, menés collégalement depuis plusieurs mois, par une assemblée d'entrepreneurs, d'élus locaux et nationaux de toutes tendances politiques, et de techniciens des territoires ZFU regroupés au sein d'un Collectif national.

Au moment où tous les indicateurs socio-économiques sont au rouge, vous aurez à cœur de nous attribuer de tous les moyens qui nous sont nécessaires afin de valoriser les mesures que l'Etat met à notre disposition pour améliorer la qualité de vie et de travail dans les quartiers défavorisés .

Par avance, nous vous en sommes reconnaissants.

Jacques MURA
Président de la FNAE-ZUS et
du Collectif de défense des droits ZFU
06 75 12 11 17